

EXO 1000

CHARPENTES ET BOIS DE GROS ŒUVRE

- **Traitement préventif insecticide fongicide Classe 2 et 3.1**
- **Traitement temporaire Anti-Bleu des sciages frais**



Concentré hydrodispersable, insecticide, anti-termites, fongicide et anti bleu, certifié pour le traitement préventif par trempage et par aspersion des sciages frais.

Concentré à 5%

Préventif Classe 1, 2 et 3.1
(suivant certificat CTB-P+)



Traitement des sciages frais

RÈGLEMENT BIOCIDÉ

Nos produits utilisent seulement des substances actives qui ont été inscrites à l'annexe I du règlement 98/8/CE pour une utilisation dans des produits biocides de protection du bois.

DÉCLARATION SIMMBAD

Conformément à la réglementation, le produit est déclaré sur le site de l'ANSES.

Marquage CE des bois de structure

Conforme aux exigences du marquage CE.

Plus de 75 ans d'expérience au service des industriels de la préservation des bois. Nos traitements des bois sont fabriqués en France.

Formule permettant grâce à son excellente imprégnation et des valeurs critiques faibles de :

Classe d'emploi	1	2	3.1	
Résineux (R)	X	X	X	
Feuillus (F)	X	X		O
Valeurs critiques	(R)/(F)	(R)/(F)	(R)	(F)
Traitement de surface (g/m ²)	2,50	5	5	/

X=OUI • O=NON

- Traiter des essences telles que l'épicéa réputées pour être faiblement imprégnables
- Optimiser le temps de trempage
- Améliorer votre productivité

Certifié CTB-P+ :



La certification CTB-P+ est une certification volontaire attribuée par le FCBA. Elle définit l'aptitude à l'emploi des produits en prenant en compte, en plus de la réglementation :

- la fiabilité
- la sécurité dans l'utilisation
- l'impact toxicologique et écotoxicologique
- leur aptitude à l'usage

Label Excell + :



Le Label Excell + garantit des produits respectant la santé et l'environnement plus particulièrement destinés à des milieux intérieurs très sensibles du type vinicole, agricoles ou agro-alimentaire.

Pour une durée de service de 10 ans.



Outils

- Fiche technique
- Label Excell +
- Traitement Préventif : N° d'identification : 08-3440-08 et N° certificat 502-15-2111
- Sciage Frais : N° d'identification : 08-3440-08 et N° certificat 502-15-2234
- Fiche de données de sécurité
- Site Web dédié

Assistance & services*

- Analyse des eaux
- Assistance technique
- Conseil ICPE
- Attestation de conformité au marquage CE
- Recyclage des emballages *
- Dosage automatique *
- Communication

* Services soumis à acceptation de notre service technique pouvant être refacturés.

Suivi régulier de vos installations

- Contrôle bac par réfractométrie
- Analyse HPLC en laboratoire
- Analyse d'absorption
- Entretien de vos bacs *
- Destruction produits/sciures *
- Service client dédié

Additifs

Pour mieux protéger vos bacs ou colorer vos bois, Xylophène Industrie vous propose une gamme d'additifs spécifiques :

- Tracker XE : colorant
- Tracker HD : pâte pigmentaire
- AB : concentré antibactériens
- AM : booster fongicide et insecticide



Sarpap & Cecil Industries - Groupe Berkem
20, rue Jean Duvert 33290 Blanquefort - France
Tél. 33 (0)5 64 31 06 60 / Fax. 33 (0)5 56 15 24 97
www.xylopheneindustrie.fr / www.sarpap-cecil.com

L'ASSURANCE D'UN PRODUIT CONFORME, STABLE, POUR UNE DURÉE DE SERVICE GARANTIE SONT LES ENGAGEMENTS DE XYLOPHENE INDUSTRIE